



Lundi 4 juin 2012

Monsieur Gaël CALLONNEC
Candidat EELV aux élections
législatives dans la 7eme
Circonscription des Yvelines
A
Adiv environnement

Monsieur,

Suite à votre courrier du 27 mai 2012, vous trouverez ci-joint les positions que je compte défendre sur votre secteur si je suis appelé à devenir votre député.

Pour partie vos questions se rapportent au projet du Grand Paris, projet qui je le rappelle a fait l'objet d'un accord entre le président PS de la région IDF et Maurice Leroy Ministre de la ville du gouvernement précédent.

Cet accord a été vivement contesté par les élus écologistes dont Ghislaine Sénée, Conseillère régionale EELV d'Ile de France, Maire d'Evêquemont (opposante historique au projet de F1 à Flins).

Les projets souhaités par la majorité UMP/PS en termes d'infrastructures de transports et d'habitats sont pharaoniques, et répondent au choix de faire de notre région une ville monde à l'instar de ...Bombay, Shanghai et Sao Polo. Le but est de concentrer l'activité économique, sur la région parisienne au détriment de la logique de décentralisation qui a prévalu jusqu'en 2001. L'idée retenue étant que plus la région parisienne se développera plus la province bénéficiera d'effets secondaires économiques. Ce concept développé en Angleterre a conduit à un échec cuisant.

Nous sommes totalement opposés à ce mode de développement, d'autant que la crise l'a définitivement rendu impossible à financer compte tenu de notre faible croissance, des difficultés budgétaires et de notre dette abyssale. Pour nous le modèle allemand de développement : de puissantes régions réparties sur le tout le territoire national est nettement plus adapté et plus performant.

Déviations RD 154

Concernant la déviation de la RD 154, j'y suis opposé et il en sera de même demain. Je vous rappelle notre Conseiller Général EELV, Joël Tissier est le seul à avoir informé les populations en mars 2010 que le pont départemental entre Achères et Carrières sous Poissy (voté par les élus UMP et le PS au Conseil Général) ferait demain office d' A 104 vu que l'Etat était et serait incapable d'assumer le coût de cette infrastructure. Une fois élu, il a aussi été le seul à voter contre la liaison RD 30/RD 190 pour la même raison. On peut d'ailleurs s'étonner que tous les élus locaux de sensibilité autre que EELV, ne se sont émus de ce problème Pont d'Achères/RD 30/RD 190/RD 154 et 'A 104 qu'à l'approche des élections législatives. Certains d'ailleurs ont même fait part de leur désaccord après avoir voté le pont d'Achères ou la déviation de la RD 154.

EELV souhaite une concentration absolue des moyens sur les transports en commun, et s'oppose comme vous le soulignez aux investissements massifs dans le routier, qui sont des combats d'arrière garde vu la hausse des carburants. Côté biodiversité vous avez raison de souligner le côté néfaste de cette voie qui en scindant la zone boisée causera des destructions importantes d'habitats et d'espèces.

Elu député, je demanderai au Conseil Général d'abandonner ce projet, et d'ouvrir une vraie concertation avec les riverains.

Ligne Nouvelle Paris Normandie

Ce projet nous le soutenons principalement pour la partie « Paris Mantes » qui permettra enfin de dégager un sillon pour accroître le trafic sur la ligne RER A.

Si nous ne sommes pas opposés à un tracé en souterrain dans la boucle, il nous paraît totalement irréaliste de penser qu'en une telle période de crise, il serait possible de le financer.

Nous sommes donc favorables au tracé qui longe l'A13 car c'est le plus respectueux de l'environnement et le moins coûteux.

Pour la partie Mantes/ le Havre, elle ne présente à mes yeux aucun caractère d'urgence. Quoi qu'il en soit, une ligne TGV sur un trajet aussi court serait un non sens, vu le rapport déplorable « Gain de temps/ coût de réalisation » qui plus est avec un arrêt à Rouen !

Le contrat de territoire

L'Etat aime promulguer des mesures qu'il ne peut tenir faute de moyens. Un exemple type est l'urbanisation annoncée de la Confluence Seine Oise. En effet, contre la pléthore d'équipements qu'il entend financer sans un sou vaillant (A 104, LNPN, Port d'Achères, Port de Triel, RER E, Tangentielle Ouest, etc.) il affiche sa volonté de voir porter la population de 375 000 habitants à 500 000 habitants dans la Confluence Seine Oise. Cela revient à produire 4 200 logements par an sur l'ensemble CACP, CA2RS, Maurecourt, Poissy, Achères et Conflans Sainte Honorine soit construire en 15 ans l'équivalent de ce qui a été construit sur la ville nouvelle de Cergy Pontoise en 40 ans alors que la croissance était moins atone qu'aujourd'hui. A noter que dans le même temps (40 années) il n'a toujours pas été capable de développer la ligne RER A saturé à 120 % au départ de Cergy.

Quoi qu'il en soit, je m'oppose radicalement à un plan qui ferait la promotion de l'étalement urbain au détriment des terres agricoles de la Grande couronne.

En tant que député, je m'opposerai à ce contrat de territoire d'avant la crise, qui ne correspond pas à nos besoins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations militantes.

Gaël CALLONNEC

